

Séance du 28 septembre 2026

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

Date de convocation : 22 septembre 2026

Date d'affichage : 22 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 23

COMMUNE
de
LOCMARIA-
PLOUZANÉ

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-huit septembre, à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Viviane GODEBERT, Maire.

**Délibération n° :
2026.09.28
DCM11**

Etaient présents : Mme Viviane GODEBERT, Maire.

Mme Solenn BOURGE, Mme Maud BUI TRONG, Mme Frédérique CLECH, Mme Isabelle GIBALT, Mme Audrey GOURDIN, Mme Claire-Andrée LABRIÈRE, Mme Julie LE ROUX, Mme Christine MOUSSAT, Mme Béatrice OULHEN et Mme Sylvie PODEUR.

M. Emmanuel AUTRET, M. Eric BLAIZE, M. Olivier COATANEA, M. Benjamin HADDAD, M. Christophe LE GAL, M. Christian LOAEC, M. Stéphane MEAR, M. Philippe MÉON, M. Loïc PETIT DE LA VILLEON, M. Denis PETTON, M. Loïc RAULT et M. Jean-Claude SACCOCCIO.

Procurations :

M. Patrick Marie AUBERT à Mme Sylvie PODEUR ;

M. Julien CHEVENEMENT à Mme Viviane GODEBERT ;

Mme Françoise FOLL à M. Loïc RAULT ;

M. Loïc RAULT à M. Christophe LE GAL à partir de son départ à 19h45 ;

M. Damien RUEL à M. Eric BLAIZE ;

Mme Cécile SQUIBAN M. Benjamin HADDAD ;

Mme Annie TALANDIER à M. Stéphane MEAR.

Mme Sylvie PODEUR a été désignée secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

OBJET : Modification de nom de voie

Domaine : 3.5 Autres actes de gestion du domaine public – Dénomination des voies

Exposé

Un habitant de la commune a sollicité la collectivité afin que le nom « Coat Glaz », qui désignait auparavant la voie desservant sa propriété, puisse être conservé comme nom de voie et non comme simple complément d'adresse.

Depuis 2023, cette voie est intégrée à la « Route de Penher » et l'habitation concernée est actuellement adressée au « 240 route de Penher ».

Afin d'étudier cette demande et d'identifier une solution compatible avec les règles d'adressage, les services de la commune et de la Communauté de communes du Pays d'Iroise

(CCPI) ont travaillé conjointement. Ces échanges ont notamment donné lieu à une rencontre avec l'habitant, à la CCPI.

À l'issue de ce travail, une solution a pu être proposée et validée avec l'habitant : attribuer le nom « Coat Glaz » à la seule portion de voie desservant sa propriété, située sur les parcelles D-224, D-225, D-226 et D-1418.

L'adresse de l'habitation deviendrait ainsi « 240 Coat Glaz », sans modification du numéro existant.

Cette modification concernerait uniquement la portion de voie desservant cette propriété. Le reste de la voie conserverait sa dénomination actuelle, « Route de Penher ». En effet, un changement de dénomination de l'ensemble de la route de Penher conduirait à un adressage incohérent, notamment pour les deux premières habitations, actuellement situées aux numéros 10 et 40 de la route de Penher.

Délibération

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver le changement de nom de la voie desservant la propriété actuellement adressée « 240 route de Penher », afin qu'elle soit dénommée « Coat Glaz » ;
- De maintenir la dénomination « Route de Penher » pour le reste de la voie ;
- D'autoriser Mme le Maire à accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote

- ☐ Nbre d'abstention
- ☐ Nbre de vote « contre »
- ☐ Adoptée à la majorité
- ☒ **Adoptée à l'unanimité**
- ☐ Rejet de la délibération
- ☐ Report de la délibération

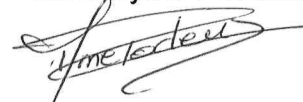
Le Maire,



Viviane GODEBERT.



Mme Sylvie PODEUR,



Secrétaire de séance.